

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	<b>SFR</b>	Arrdt	<b>15<sup>ème</sup></b>
Nom de site	RUE CRONSTADT	Numéro	7510059321
Adresse du site	<b>57, rue des Morillons</b>	Hauteur	R+6 (19.20m)
Bailleur de l'immeuble	<b>Privé</b>	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Ce projet consiste à déployer 2 antennes AEQEI entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 3G/4G/5G NR2100 et 5G NR3500</b>		
Complément d'info	2 antennes sur 2 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	<b>09/10/2023</b>
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	<b>11/10/2023</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	<b>09/12/2023</b>

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 2 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) ainsi que pour la 3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz) avec partage du 2100MHz en 4G/5G, orientées vers les azimuts 30° et 200°.		
Distance des ouvrants	Skydôme à 3.5m des antennes	Vis-à-vis (25m)	R+7 (23m)
Estimation	<b>3G/4G/5G (2100): 10° &lt;5V/m - 100° &lt;2V/m</b> <b>5G (3500) : 10° &lt;4V/m - 100° &lt;1V/m</b>		
Hauteur (HMA) des antennes	<b>22.85m</b>		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 1 antenne entrelacée par secteur à faisceaux fixes et orientables pour la 3G/4G/5G.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

#### **Date :**

#### **Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui /Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
École maternelle publique Morillons	40 Rue des Morillons-75015 PARIS	8m	OUI	30m	0,0670 V/m
Ma petite école Montessori Primaire	55 Rue des Morillons-75015 PARIS	23m	Oui	4m	2,17389 V/m
Crèche Collective Municipale - Morillons	44 Rue des Morillons-75015 PARIS	8m	Non	86m	0,51454 V/m

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m .

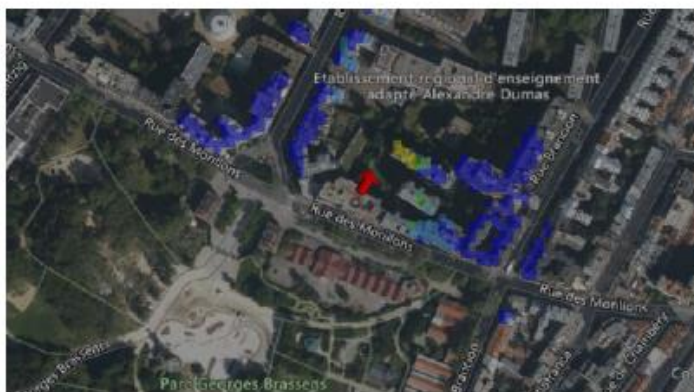
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimet 30°	Azimet 200°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	21.5 m	22.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

i. Azimet 30°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimet 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 20.5 m .



## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m

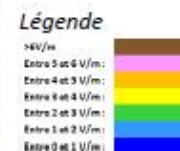
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimet 30°	Azimet 200°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	20.5 m	20.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

ii. Azimet 30°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimet 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 21.5 m .



## Vue des Antennes Avant/Après

PHOTO 1/ Avant - Après travaux

Les antennes non visibles depuis la rue.



## Vue des Azimuts

Azimut 30° :



Azimut 200° :

